

## AVIS PUBLIC

### SÉANCE EXTRAORDINAIRE 25 AVRIL 2023, 18H30

AVIS PUBLIC, est par la présente donné, par le soussigné, que le conseil municipal tiendra une séance extraordinaire le mardi 25 avril 2023, à 18h30, à La Chapelle, située au 364 rue St-Joseph, à Laurier-Station.

Au cours de cette séance, les délibérations du Conseil et la période de questions porteront exclusivement sur les sujets suivants :

1. **Validation de l'avis de convocation**
2. **Adoption de l'ordre du jour**
3. **Administration**
  - 3.1. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 avril 2023
  - 3.2. Adoption / Règlement 09-23 / Règlement d'emprunt d'un montant de 452 823 \$ concernant l'aménagement d'un stationnement pour le CLSC de Laurier-Station
4. **Période de questions**
5. **Levée de la séance**

Donné à Laurier-Station, ce 20<sup>e</sup> jour du mois d'avril 2023.



Stéphane Dion  
Greffier-trésorier

---

#### CERTIFICAT DE PUBLICATION (Article 420)

Je, soussigné **STÉPHANE DION**, greffier-trésorier de la municipalité de Laurier-Station, résidant à Sainte-Croix-de-Lotbinière, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant une copie à chacun des endroits suivants, à savoir :

- Site internet de la Municipalité
- Babillard prévu à cet effet

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 20<sup>e</sup> jour du mois d'avril 2023



Stéphane Dion  
Greffier-trésorier